



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
13 avril 2018
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation
et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives
et un développement durable
Sixième session
Genève, 2 et 3 juillet 2018
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Mettre pleinement à profit la science, la technologie et l'innovation pour atteindre les objectifs de développement durable.
4. Rapport de la réunion.



II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

Documentation :

TD/B/C.II/MEM.4/16 Ordre du jour provisoire annoté.

Point 3

Mettre pleinement à profit la science, la technologie et l'innovation pour atteindre les objectifs de développement durable

3. La sixième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable sera principalement consacrée aux questions soulevées à l'alinéa t) du paragraphe 55 du Maafikiano de Nairobi, où il est dit que la CNUCED devrait « promouvoir des politiques internationales et nationales efficaces destinées à aider les pays en développement à exploiter la science, la technologie, l'innovation et l'entrepreneuriat en tant que moyens efficaces de réaliser les objectifs de développement durable grâce à l'analyse des politiques, au partage des expériences et au renforcement des capacités directives » (TD/519/Add.2).

4. La mobilisation du potentiel des sciences, des technologies et de l'innovation, la réduction de la fracture technologique et le renforcement des compétences à tous les niveaux jouent un rôle fondamental dans la marche vers le développement durable et l'élimination de la pauvreté, thème central du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ces objectifs constituent un redoutable défi pour nombre de pays en développement, qui sont pénalisés dans la mesure où ils manquent de ressources humaines dotées des connaissances et des compétences nécessaires, ainsi que d'infrastructures matérielles et non matérielles avancées. Mettre pleinement à profit la science, la technologie et l'innovation pour atteindre les objectifs de développement durable exige de recenser un large éventail de technologies, d'y avoir accès, de les adopter, de les adapter et de les exploiter. Le succès de cette entreprise dépend des capacités des entreprises, des agriculteurs, des agents publics, des chercheurs, des institutions financières et d'autres parties prenantes, ainsi que de la solidité des liens qui unissent ces différents acteurs pour former un système d'innovation. L'élaboration de politiques internationales et nationales à la fois efficaces et pertinentes est également essentielle pour exploiter pleinement le potentiel que recèlent la science, la technologie et l'innovation aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. À cet égard, l'appui que la CNUCED apporte aux pays en développement par l'intermédiaire de programmes tels que les examens nationaux de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation pourrait être amélioré en adaptant les cadres analytiques et les pratiques opérationnelles de manière à tenir pleinement compte de toutes les dimensions du développement durable énoncées dans le Programme 2030.

5. Les experts souhaiteront peut-être examiner des options et des recommandations sur les mesures à prendre par les pays pour :

a) Élaborer et mettre en œuvre des politiques susceptibles de stimuler le progrès technologique et d'inscrire les initiatives d'innovation dans le cadre plus large de l'action menée en faveur de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

b) Intégrer aux cadres nationaux de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de nouvelles approches telles que l'innovation ouverte et collaborative fondée sur les technologies numériques, l'innovation inclusive, l'innovation sociale et l'innovation locale ;

c) Mettre à profit l'expérience et les enseignements tirés des partenariats internationaux en faveur de l'apprentissage et du développement des technologies pour promouvoir l'accès des pays en développement aux technologies et contribuer à la diffusion de solutions novatrices.

6. Les débats pourraient également éclairer la révision du cadre dans lequel la CNUCED exécute ses activités d'assistance technique relatives aux examens nationaux de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.

7. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi un document de base intitulé « Mettre pleinement à profit la science, la technologie et l'innovation pour atteindre les objectifs de développement durable ». En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves communications sur la question à l'examen. Ces documents seront distribués aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquels ils auront été reçus.

Documentation :

TD/B/C.II/MEM.4/17 Mettre pleinement à profit la science, la technologie et l'innovation pour atteindre les objectifs de développement durable.

Point 4

Rapport de la réunion

8. Le rapport de la réunion sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session.
